Résumé

- A l’invitation de la Palestine Student Association, l’activiste palestinien Mazin Qumsyieh a pu donner une conférence à l’université de Zurich.
- L’événement était parrainé par l’association des étudiants de l’université de Zurich et le recteur de l’université, Michael Schaepman, avait donné son accord pour la conférence.
- Qumsyieh est connu pour ses déclarations et désinformations anti-israéliennes et antisémites.
- Son intervention à l’université de Zurich en était également parsemée.
- FokusIsrael.ch et 19 membres du Grand Conseil zurichois avaient mis en garde le recteur de l’université Michael Schaepman contre la mise à disposition d’un espace à Qumsyieh pour sa propagande haineuse diffamatoire.
- Schaepman a refusé de faire des commentaires personnels, tant avant qu’après son intervention.
- Aujourd’hui, Schaepman est soupçonné de s’être rendu coupable d’une infraction à l’article ^{261bis} du Code pénal (norme pénale antiraciste) par son comportement.
- C’est ce qu’affirme Marcel Niggli, professeur de droit pénal à l’Université de Fribourg et spécialiste des questions liées à la discrimination et à l’antisémitisme.
- Sur le plan politique, cette affaire aura également des

répercussions pour le recteur de l’université, M. Schaepman.

Par Sacha Wigdorovits[1]

Mazin Qumsyieh est professeur de biologie dans deux universités de Cisjordanie administrées par l’Autorité palestinienne. Il utilise son titre pour faire de la propagande haineuse palestinienne contre l’État juif d’Israël sous le couvert de sujets prétendument scientifiques.

C’est exactement ce qui s’est passé le lundi 4 mai à l’université de Zurich. A l’invitation de la Palestine Student Association et avec la bénédiction du recteur de l’université Michael Schaepman, Qumsyieh a pu y tenir une conférence au titre évocateur : « Ecology under Occupation – L’écologie sous l’occupation ».

Le thème de l’écologie n’a toutefois joué qu’un rôle secondaire dans la présentation de Qumsyieh et dans la discussion qui a suivi. Le militant palestinien a profité de la tribune qui lui était offerte à l’université de Zurich pour diffuser ses messages de haine contre Israël.

Qumsyieh n’a pas fait preuve d’un grand sens de la vérité.

- Il a ainsi accusé Israël de « nettoyage ethnique » lors de la guerre d’indépendance de 1948. Au début de la guerre, Mohammed Amin al-Husseini, le grand mufti de Jérusalem, avait appelé la population arabe à quitter ses appartements et ses maisons.
- Il a ensuite accusé Israël de génocide dans la guerre de Gaza, dont le Hamas est responsable. Cette accusation est également de nature purement politique et propagandiste, des experts militaires et de droit international renommés l’ont rejetée comme étant injustifiée.
- Pour justifier sa revendication sur le territoire d’Israël, la Cisjordanie et Gaza, Qumsyieh a affirmé que cette région était déjà

peuplée de Palestiniens il y a « des milliers d’années ». Il est prouvé que cela n’est pas vrai du point de vue historique.

- Il a accusé Israël d’avoir posé des tapis de bombes (« carpet bombing ») pendant la guerre de Gaza. Il a également déclaré que l’armée de l’air israélienne avait effectué plus de 1,5 million de sorties au cours des deux années de guerre. Il n’y a pas eu de « carpet bombing » contre la population civile de Gaza et l’armée de l’air israélienne n’a même pas effectué un dixième des missions alléguées par Qumsyieh.
- Le professeur de biologie palestinien a comparé la guerre au Liban, qui est due aux attaques constantes de missiles contre Israël par l’organisation terroriste locale Hezbollah, à la guerre du Vietnam. Il a affirmé que l’utilisation par Israël de phospores blanches – autorisée par le droit international – pour marquer des cibles militaires était la même chose que la défoliation de la forêt vierge vietnamienne par l’agent orange utilisé par les Américains. Une comparaison totalement déplacée.
- Qumsyieh a également déclaré qu’Israël occupait 50% du Liban. En réalité, la zone de protection établie par l’armée israélienne au sud du pays pour se protéger des attaques de roquettes du Hezbollah ne couvre que 10% du territoire libanais.
- En outre, le professeur palestinien a falsifié les chiffres utilisés par l’Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant la consommation minimale d’eau par jour afin de pouvoir accuser

Israël de ne pas fournir suffisamment d’eau à la population de Cisjordanie. Une affirmation qui n’est pas non plus fondée sur les chiffres corrects de l’OMS.

- Enfin, il a accusé Israël de soumettre la population palestinienne de Cisjordanie à un régime d’apartheid et de la maintenir dans des ghettos et des camps de concentration.

Au total, au moins 16 affirmations fausses et trompeuses de Qumsyieh avaient un seul objectif : diffamer et diaboliser l’État juif d’Israël. Cela n’avait rien à voir avec un cours de biologie.

Le recteur de l’université Michael Schaepman reste silencieux

Interrogé à ce sujet, le recteur de l’université Michael Schaepman, qui avait donné son accord pour la « conférence » avec Mazin Qumsyieh, refuse de répondre. Au lieu de cela, un service nommé « CampusKultur » s’exprime dans un courriel de réponse anonyme rédigé dans un allemand approximatif. On peut y lire : « Nous vous prions de comprendre que l’UZH ne peut pas répondre en détail à certaines déclarations transmises par transcription. Vos remarques seront cependant prises en compte dans notre réflexion interne sur la manière dont les événements controversés à l’UZH peuvent être encore mieux préparés, accompagnés et encadrés ».

Campuskultur » avait déjà répondu de manière tout aussi insignifiante et également anonyme à FokusIsrael.ch et à 19 membres du parlement cantonal zurichois dans deux courriels avant l’événement. Dans un courriel, FokusIsrael.ch avait donné au recteur Schaepman un aperçu détaillé du contexte activiste et des déclarations israélophobes et antisémites de Qumsyieh. Les 19 conseillers cantonaux issus de différents partis politiques avaient également envoyé un mail au recteur pour lui demander d’annuler la manifestation de la Palestine Student Association.

« Comment se fait-il que vous ou l’UZH, dans ce contexte, autorisiez l’apparition de Mazin Qumsiyeh dans votre amphithéâtre ? De notre point de vue, cela n’est pas compatible avec les valeurs de l’UZH », écrivent les parlementaires dans leur mail. « Nous attendons de vous ou de l’UZH une plus grande sensibilité, surtout à une époque où les attaques anti-juives ont probablement augmenté et où les juifs ne se

sentent plus en sécurité. Nous vous demandons poliment de revenir sur votre décision. Nous le devons à nos concitoyens juifs ».

Dans les deux cas, le recteur s’est muré dans le silence et a laissé « CampusKultur » répondre à sa place. Le courriel anonyme en question indiquait que les organisateurs avaient été priés de respecter le « Code of Conduct » de l’université de Zurich. « La discrimination sous toutes ses formes, les discours de haine, le harcèlement moral et sexuel, l’abus de pouvoir, la manipulation, la violence et les menaces n’ont pas leur place à l’UZH ».

« Article 261bis du Code pénal probablement rempli »

On peut se demander si le recteur de l’université Schaepman, qui est impopulaire en interne en raison de son caractère souvent irascible et grossier à l’égard de ses collaborateurs, pourra continuer à l’avenir à éviter les réponses. Marcel Niggli, professeur de droit pénal à l’université de Fribourg et spécialiste des questions de discrimination et d’antisémitisme, juge en effet, après avoir examiné la transcription littérale de la manifestation avec Mazin Qumsyieh : « Je suis d’avis que cela satisfait probablement à l’art. ^{261bis} du Code pénal ». Il s’agit de la norme pénale dite « antiraciste », qui punit la discrimination et l’incitation à la haine.

Selon le professeur Niggli, c’est exactement ce qui s’est passé lors de l’événement organisé à l’université de Zurich. « Toute la teneur de l’exposé est dirigée contre les Juifs et Israël, ce qui est d’ailleurs visible dès le titre : Ecology under occupation ». Israël est qualifié à tort de colonisateur, comme c’est souvent le cas dans l’antisémitisme actuel, critique Niggli.

A cela s’ajoute, selon le professeur de droit pénal de Fribourg, l’utilisation de termes racoleurs comme « écocide » (écocide par analogie avec génocide). Il s’agit là aussi d’une pure incitation. De même qu’il est purement incendiaire de qualifier l’armée israélienne de plus grand producteur de gaz à effet de serre. « En bref, l’exposé ne me semble pas scientifique, mais relève de la propagande politique. Du point de vue du droit pénal, cette propagande doit sans doute être qualifiée d’incitation à la haine (art. ^{261bis}, al. 1 du Code pénal) ».

Cette évaluation ne concerne pas seulement Mazin Qumsyieh, qui a fait les déclarations en question. Elle concerne également l’Association des étudiants palestiniens et l’Association des étudiants de l’université de Zurich, qui ont organisé l’événement, ainsi que le recteur de l’université Michael Schaepman, qui l’a

autorisé.

« Si je considère ce que l’orateur avait déjà dit auparavant et que le rectorat était informé, il aurait dû être présent à la conférence et, le cas échéant, l’interrompre pour apporter des corrections ou l’arrêter », écrit le professeur de droit pénal Niggli dans son évaluation.

Niggli conclut : « La connaissance du contenu de la conférence – un titre comme « Ecology Under Occupation » indique à toute personne réfléchie ce qui va se passer – fait apparaître comme au moins possible, si ce n’est évidente, une qualification d’action de propagande au sens de l’article ^{261bis}, alinéa 3 du Code pénal. Selon cette disposition, non seulement l’organisation, mais aussi l’encouragement et la participation à de telles actions sont punissables ». Donc aussi le recteur Michael Schaepman.

Également des retombées politiques

Le comportement du recteur de l’université aura également des répercussions sur le plan politique. La députée PLR Linda Camenisch ne veut pas laisser passer la manière dont il s’est comporté dans le cadre de la conférence de Mazin Qumsyieh. Elle déposera donc une question à ce sujet au parlement cantonal.

Camenisch est connue pour ne rien lâcher et pour aller au fond des choses. C’est en grande partie grâce à elle que le scandale de la clinique de cardiologie de l’hôpital universitaire de Zurich n’a pas été mis sous le boisseau, mais a fait l’objet d’une enquête politique.

[i] [i]Sacha Wigdorovits est le président de l’association Fokus Israel und Nahost, qui a créé le site www.fokusisrael.chbetreibt. Il a étudié l’histoire, la germanistique et la psychologie sociale à l’université de Zurich et a travaillé entre autres comme correspondant aux Etats-Unis pour la SonntagsZeitung, a été rédacteur en chef du BLICK et cofondateur du journal pour pendulaires 20minuten.